



Publié le : 03 Janvier 2025 à 07:57

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 16 DECEMBRE 2024

OBJET : N° 16bis

RAPPORTEUR : Madame DELEVALLEE

INTITULÉ : PERSONNEL COMMUNAL. DISPOSITIONS DIVERSES. PRESTATIONS D'ACTION SOCIALE

Le Conseil Municipal de la Ville de CAMBRAI, régulièrement convoqué le 10 Décembre 2024 s'est réuni en Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Cambrai, sous la présidence de Madame Marie-Anne DELEVALLEE, Maire-Adjointe – pour le Maire empêché.

MEMBRES EN EXERCICE : 39

MEMBRES PRÉSENTS :

Mme DELEVALLEE Maire-Adjointe ;
Mme GAILLARD ; M. P.A VILLAIN ; MME LABADENS ; M. MOAMMIN ;
M. L. WIART ; Mme WIART ; M. SIMÉON ;
Mme DROBINOHA ; M. DOBREMETS Adjoints au Maire ;
M. BAVENCOFFE ; Mme BILBAUT ; M. DEVILLERS ; Mme POMBAL ;
Mme CARDON ; Mme LIÉNARD ; M. BARTKOWIAK ; Mme CAFEDE ; Mme SAYDON ;
M. FLAMEIN ; M. LAURENT ; M. TRANOY ; M. SIEGLER ; MME CHATELAIN ; M. VAILLANT ;
MME DESMOULIN ; M. DERASSE ; M. MAURICE ; Mme BURLET ; M. LEROUGE ;
M. PHILIPPE ; Mme DESSERTY.

MEMBRES ABSENTS EXCUSÉS :

M. F. X VILLAIN qui a donné procuration à Mme DELEVALLEE ;
Mme DEMONFAUCON qui a donné procuration à Mme CARDON ;
M. SIMPERE qui a donné procuration à M. L. WIART ;
MME BRIQUET qui a donné procuration à Mme LABADENS ;
M. F. WIART ;
Mme CHARPENET ;
Mme BERTELOOT.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

M. Benoit VAILLANT

Mesdames, Messieurs,

Par délibération en date du 10 juin 2024, vous avez pris acte de la dissolution le 7 mai 2024 de l'association « Société des Œuvres Sociales du Personnel Municipal de la Ville de Cambrai » et décidé de la reprise par la Ville de Cambrai :

Publié le : 03 Janvier 2025 à 07:58


- de l'actif de la « Société des Œuvres Sociales du Personnel Municipal de la Ville de Cambrai » ;
- des dossiers et échéanciers d'emprunts en cours ;
- du dispositif « cadeau de Noël » pour les enfants du personnel ayant moins de 18 ans.

Après achèvement d'écritures comptables, à la clôture des comptes, il y a lieu de rectifier :

- le montant de l'actif qui est de 11 192.91 euros, après application de 3.00 € de frais de clôture,
- la reprise des emprunts en cours pour un montant de 42 701 € et non, de 45 201 euros.



Enfin, si des écritures à venir étaient libellées au nom de « Société des Œuvres Sociales du Personnel Municipal de la Ville de Cambrai », il vous est demandé de bien vouloir acter le principe qu'elles seraient supportées par la Ville de Cambrai.

Adopté à l'unanimité


Publié le : 03 Janvier 2025 à 07:58

Suivent les signatures
Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance
M. Benoit VAILLANT

Pour le Maire empêché,
Mme Marie-Anne DELEVALLÉE
Maire-Adjointe